

DISCOURS

Sujet	Le canton a besoin de pionniers
Orateur	Madame Barbara Egger-Jenzer, Conseillère d'État Directrice de l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne
Evènement	Cérémonie de la remise du Prix Evenir 2006
Date	Jeudi, le 27 avril, 2006; 10h15
Lieu	Haute École de la technique et de l'informatique, Bienne <i>Seul l'exposé oral fait foi!</i>

Monsieur le professeur Meyer,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi que de pouvoir participer à cette cérémonie de remise du réputé Prix Evenir à titre d'hôte et de conférencière. Aussi commencerai-je par adresser mes félicitations et mes remerciements à Monsieur le professeur Meyer et à son équipe pour leur formidable engagement en faveur du développement durable. Grâce à votre esprit résolu de pionniers, votre sens prononcé du but concret et votre aptitude à avoir su faire appel aux partenaires adéquats pour vous lancer dans cette aventure, vous avez donné naissance à un projet de recherche dont la signification ne s'arrêtera pas aux frontières suisses, mais s'étendra bien au-delà. Aujourd'hui, c'est sur votre travail personnel de scientifique que sont dirigés les projecteurs et par là, également, sur la ville de Berne, lieu depuis tout temps voué à la recherche. De par votre travail à la Haute école suisse d'agronomie, vous contribuez notamment à l'épanouissement d'une nouvelle culture de l'esprit de pionnier et d'innovation dans notre canton, une culture qui, cette dernière décennie, a fait sérieusement défaut dans le domaine de l'énergie notamment. Autrefois réputée pour son avance en matière de science et de technologie, la Suisse, et par là le canton de Berne, ont hélas démerité depuis. Pourquoi? En premier lieu parce que les conditions générales n'étaient pas données.

Pourtant, ces dernières ont été améliorées et le sont encore. Le prix toujours plus élevé du pétrole demande que l'on développe impérativement des bâtiments et des véhicules moins consommateurs d'énergie. En outre, les besoins énergétiques restants devront être satisfaits au moyen de ressources renouvelables, et ce dans les meilleurs délais. L'intention de l'UE d'intensifier massivement ses investissements et d'élaborer de nouvelles directives concernant l'économie énergétique représente autant de chances d'exportation réelles pour des technologies innovantes, sans oublier que ce phénomène créera aussi de nouveaux emplois pour les spécialistes. Ce facteur-là rendra également plus attrayants les cours voués au domaine de l'énergie dans nos écoles. Notre politique fédérale accorde également toujours plus d'importance aux aspects de la politique énergétique: le marché d'électricité doit être soumis à une nouvelle réglementation, une opportunité supplémentaire pour les experts en énergie renouvelable de développer plus rapidement leur part de marché. À ce jour, la loi sur le CO₂ a permis de voir la Confédération et les milieux économiques conclure une série d'accords volontaires grâce auxquelles diverses mesures efficaces ont été mises

en oeuvre et des investissements de plusieurs millions de francs effectués. Par ailleurs, cette loi a permis d'introduire la formule du centime climatique.

Oui, il nous faut de nouvelles forces issues de la recherche et de l'industrie pour dynamiser le développement de technologies prometteuses, destinées à produire et à utiliser de l'énergie, aussi pour mettre en place un savoir-faire spécialisé capable de se traduire par des avantages concurrentiels pour les économies régionales. À cet égard, pour qui veut réussir, la collaboration étroite et partenariale entre les centres de recherche et de formation étatiques et l'industrie représente un facteur capital. Vous, Monsieur le professeur Meyer, et la Haute école suisse d'agronomie, nous en avez donné le plus bel exemple, car vos divers partenariats ont permis d'offrir une bonne infrastructure à votre projet, d'allier une multitude de connaissances de base et de répartir les coûts de façon appropriée. Ce sont là, sans doute, les conditions principales pour garantir que de bons résultats découlent rapidement d'un projet et que, de fil en aiguille, des technologies intelligentes soient préparées à percer sur le marché.

Des carburants issus d'huiles végétales – certes, ce n'est pas un secteur de recherche totalement nouveau, mais un domaine dont le potentiel élevé n'est de loin pas exploité. Je suis convaincue que les résultats émanant de projets de recherche suisses pourront être exportés, d'autant plus qu'à l'étranger, il existe encore d'immenses surfaces arables. Ce qui prime pour nous, c'est de protéger par des brevets les résultats de nos travaux de recherche de manière à pouvoir également en tirer un bénéfice économique.

Pour garantir que la Suisse, pays de recherche et de développement, relève de tels défis, nos politiques doivent enfin faire leurs devoirs pour combler le retard accusé face aux États de l'Union européenne. Un consensus nouveau devra être trouvé entre les intérêts de l'aménagement du territoire et ceux relevant des politiques énergétique, environnementale et économique, puis ancré dans la loi. Par ailleurs, il faudrait harmoniser davantage les aides étatiques de départ aux marchés dits de niche.

Nous nous trouvons à l'orée d'un grand tournant énergétique. Chaque projet de recherche qui aboutira augmentera nos chances de parvenir à maîtriser le plus magistral défi de notre siècle. C'est dans cette optique que je voudrais réitérer mes très sincères remerciements au professeur Meyer, à la Haute école suisse d'agronomie et aux acteurs de cette aventure, en leur souhaitant tout le succès possible avec le projet vainqueur.